



Ouverture des ateliers De la castalie à Sierre

Dossier Etat au



08.11.2017/nathalie.rey

SOMMAIRE

- | | |
|--------------------------------------|-------|
| 1. Préambule | p. 2 |
| 2. Quelques dates | p. 3 |
| 3. Article Nouvelliste | p. 4 |
| 4. 03.10.2013 - Recours insieme | p. 5 |
| 5. Annexe : castalie | p. 6 |
| 6. 07.10.2013, réponse M. Freysinger | p. 7 |
| 7. 25.06.2015, recours insieme | p. 8 |
| 8. 11.08.2015, réponse M. Freysinger | p. 10 |
| 9. 05.10.2015, réponse M. Délitroz | p. 11 |

CONTACT

Nathalie Rey-Cordonier, présidente insieme : 027 483 13 26 /079 395 33 01, nathalie.rey@bluewin.ch

insieme (anciennement APHM) – Association valaisanne de parents de personnes handicapées mentales – Avenue Pratifori 10 – 1950 Sion. – insieme-vs.ch

Préambule

Egalité entre travailleurs handicapés du même canton

En 2010, un atelier de la Castalie dont le siège se trouve Monthey, s'est transféré dans les bâtiments de Notre Dame de Lourdes à Sierre. Ces ateliers occupent des adultes handicapés avec un accompagnement soutenu. Avant cette date, les adultes handicapés de la région du Valais central s'orientaient au site de Monthey. Cela signifiait que ces personnes devaient être en internat à cause de la distance qui les séparait

Donc depuis 2010, la Castalie a installé un internat et des ateliers, ce qui permet aux familles de la Région de Sierre d'envisager des placements à la carte (1 soir par semaine à l'internat)

Ces formules de placement à mi-temps se pratiquent depuis de nombreuses années dans le bas Valais par la Castalie à Monthey.

L'Etat du Valais, le service de l'action social dont dépend la Castalie a imposé à la Castalie d'intégrer les bâtiments de Notre Dame de Lourdes à Sierre à l'avenue du Simplon. (NDL) Cette institution NDL s'occupe des enfants et est sous le service l'enseignement. Cette différence de directives cantonales ne permet pas un bon fonctionnement des institutions et cela équivaut à une perte de prise en charge en particulier pour les pensionnaires adultes de la Castalie.

Pour exemple, **en août 2013**, un nouvel atelier a été ouvert par la Castalie.

La deuxième salle de gym non rénovée par Notre Dame de Lourdes se trouvant à l'ouest a été occupée par des travailleurs de la Castalie. Ils n'avaient pas de sanitaires.

En **novembre 2014**, la publication du document sur la planification hospitalière m'a fait réagir et entreprendre des démarches pour donner la possibilité à l'institution de la Castalie, institution qui s'occupe de ma fille handicapée, d'inover dans une nouvelle offre qui pourrait se développer dans la région de Sierre.

Historique

2006-2007	rencontre organisée par le service de l'action sociale M. Simon Darioli, (SAS) M. Kurt Lager (office de coordination M. Jean-Marc Dupont, (FOVAHM), M. Michel Giroud (Castalie) Nathalie Rey (insieme)
Août 2010	installation de la Castalie à SIERRE de 2 ateliers et 1 appartement D'internat dans les bâtiments de Notre Dame de Lourdes à Sierre.
Août 2013	ouverture d'une nouvel atelier de la Castalie dans l'ancienne salle de gym de Notre Dame de Lourde, unique bâtiment non rénové sans sanitaire. Installation d'un toilette chimique de chantiers. Le coin Toilette séparé par des cartons
3 octobre 2013	Recours d'insieme à M. Freysinger (bâtiment scolaire loué non équipé de sanitaire
7 octobre 2013	Réponse de M. Freysinger,
25 juin 2015	Demande insieme
11 août 2015	Réponse M. Freysinger
05.10.2015	Réponse M. Délitroz

Article novelliste ouverture Castalie sierre

26.03.2010

24 SIERRE RÉGION

Vendredi 26 mars 2010

La Castalie s'installe à Sierre

SANTÉ ► Douze places d'hébergement pour un accueil «à la carte» et deux ateliers d'occupation pour la journée. Le futur centre médico-éducatif va combler un véritable manque dans notre région.

FRANCE MASSY

En août prochain, le centre médico-éducatif de la Castalie de Monthey ouvrira à Sierre un foyer et un centre de jour pour adultes. Une structure décentralisée qui répond à un véritable besoin pour le Valais central.

C'est dans les locaux rénovés de l'institut Notre-Dame de Lourdes que s'installera la Castalie.

Des séjours «à la carte»

«Cette structure décentralisée permettra d'accueillir en internat ou en externat des adultes du Valais central tout en favorisant leur intégration dans leur famille», déclare Michel Giroud, directeur de la Castalie, qui rappelle que le but premier de son institution «est de jouer le rôle de relais pour les familles, d'être là en appui pour les décharger».

Car il n'est pas évident d'assumer durant des dizaines d'années la garde de ces grands enfants différents et encore moins de trouver des personnes susceptibles de venir les garder de temps à autre.

Deux grands appartements – 12 places d'hébergement – sont prévus. Le premier ouvrira ses portes à la fin août et le second au printemps 2011. L'accueil se fera «à la carte». Les parents du Valais central auront la possibilité de placer partiellement, un ou plusieurs soirs par semaine, leur enfant dans une structure de nuit plus proche de leur domicile.

Deux ateliers, de 12 places également, seront opérationnels dès l'ouverture du centre. Les ateliers d'occupations simples (bricolages, fabrication de cartes ou d'allume-feux) sont déjà complets.

Une collaboration fructueuse

Le choix de Notre-Dame de Lourdes n'a rien de gratuit. «Cette collaboration permettra de mieux utiliser des locaux un peu surdimensionnés pour l'institut sierrois. De plus, nous allons profiter d'une synergie, tant pour la logistique des services généraux que pour certains soins comme la physiothérapie, par exemple», se réjouit Michel Giroud.



L'installation de la Castalie à Sierre, dans les locaux rénovés de l'institut Notre-Dame de Lourdes, va générer une dizaine de places de travail. BITTEL/A



Nathalie Rey, présidente d'Insieme et maman de Pauline. BITTEL

Ouvert 7 jours sur 7

Pauline a 20 ans et vit dans le district de Sierre. Pour elle et sa famille, l'implantation de la

Castalie à Sierre est une véritable aubaine. «C'est tout simplement extraordinaire parce que jusqu'ici, il n'y avait rien, aucun

établissement de ce type pour les adultes dans le Valais central. Ma fille demande une surveillance constante. Cette structure à proximité de notre domicile lui permettra également de vivre une partie de la semaine dans son milieu familial tout en nous déchargeant», avoue Nathalie Rey, maman de Pauline et accessoirement présidente d'Insieme, l'association valaisanne de parents de personnes handicapées mentales. De plus, la proximité permet d'éviter des déplacements fatigants pour la personne handicapée comme pour les parents, qui bien souvent jouent les chauffeurs. «C'est un véritable confort pour nous, surtout, et il faut le relever, que la Castalie est ouverte à l'année, 7 jours sur 7.»

Avec l'ouverture de la Castalie à Sierre, Pauline pourra passer des moments avec sa famille mais aussi avec ses amis différents, ceci dans une entité professionnelle. «C'est très important pour son épanouissement de pouvoir jongler entre ces deux mondes», confie avec un sourire Nathalie.



Chermignon, le 3 octobre 2013

Monsieur Le Conseiller d'Etat
Oskar FREYSINGER
Place de la Planta 1
1950 Sion

Centre de jour de la Castalie à Sierre – Groupe S 3

Monsieur Le Conseiller d'Etat,

Notre association de parents « *insieme* » a pour mission en outre de défendre les intérêts des enfants de leurs membres. Plusieurs membres parents nous ont contactés et informés de ce qui suit.

Un nouvel atelier de la Castalie à Sierre a été ouvert à Notre-Dame-de-Lourdes le 20 août dernier dans l'ancienne salle de gymnastique.

Chaque jour, des personnes handicapées se rendent à leur travail dans cette salle qui n'a plus été utilisée depuis quelques années. Cette dernière n'étant pas équipée de sanitaires, des toilettes mobiles y ont été installées, séparées du reste de la salle par de simples panneaux.

Dernièrement, pour des questions d'odeurs nauséabondes et de désagréments, ces toilettes ont été enlevées et posées à l'extérieur.

Aussi, nous vous demandons, après contrôle, si vous estimez que cette salle de gymnastique offre des conditions de travail et de santé acceptables (isolation, odeur, chauffage, sanitaires, équipement) et répond aux critères de qualité que travailleurs et éducateurs sont en droit d'attendre.

Un courrier de la Castalie daté du 25 septembre 2013 a informé les parents que cette situation provisoire serait maintenue jusqu'en août 2014, date à laquelle de nouveaux locaux seront mis à disposition.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, l'attente de votre détermination, nous vous présentons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos salutations distinguées.

Nathalie Rey Cordonier, présidente

Copies : Mme Esther Waeber, Conseillère d'Etat, M. Simon Darioli, Chef de l'Action Sociale, M. Michel Délitroz, Chef de l'OES, Dr Christian Ambord, Médecin cantonal, Service de la protection des travailleurs et des relations du travail, Emera,

Association valaisanne de parents de personnes handicapées mentales
Pratford 10, 1950 Sion - Tél. 027 322 07 87 - Fax 027 322 07 86
insieme.vs@bluewin.ch - www.insieme-vs.ch

Famille
Paul-Michel REY
Villa Lupausi
Rte de Maze 18

3971 CHERMIGNON

Monthey, le 25 septembre 2013
PR/du

Année 2013-2014

Madame, Monsieur,

Afin d'optimiser la qualité de nos prestations, nous avons procédé à quelques changements internes pour cette nouvelle rentrée 2013-2014, ce dont vous vous êtes probablement déjà aperçus.

C'est donc avec plaisir que nous vous informons que des travaux vont être entrepris sur le site de Sierre, afin de mettre de nouveaux ateliers à disposition de nos pensionnaires pour la rentrée d'août 2014.

D'ici là, nous allons vivre une période de transition nécessitant quelques adaptations. C'est pourquoi l'atelier S5 a déménagé de l'internat dans le local attribué jusqu'ici à l'atelier S3 qui, quant à lui, s'est installé provisoirement dans l'ancienne salle de gymnastique de NDL, réaménagée pour l'occasion.

Nous saisissons l'occasion pour vous informer également que Mme Fanny Voirol nous a quittés cet été et qu'elle a été remplacée par Mme Christelle Grichting, que certains d'entre vous connaissent déjà, qui a débuté la formation de maîtresse socio-professionnelle.

Nous sommes persuadés que vous pourrez conserver votre confiance à nos collaborateurs qui mettront tout en œuvre pour assurer la meilleure prise en charge possible de tous nos pensionnaires, malgré les désagréments occasionnés par cette période de travaux.

Tout en restant à votre entière disposition, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.


Patricia Roulet
Responsable du Centre de Sierre


Martine Pfefferlé
Directrice



Département de la formation et de la sécurité
Departement für Bildung und Sicherheit

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Insieme Valais romand
Madame Nathalie Rey-Cordonier
Présidente
Rue de Pratifori 10
1950 Sion

Références MD/MFF
Date 7 octobre 2013

Centre de jour de la Castalie à Sierre – Groupe S 3

Madame la Présidente,

Votre correspondance du 3 octobre 2013 par laquelle vous m'interrogez sur les conditions de travail et de santé des travailleurs et des éducateurs dans le nouvel atelier de La Castalie à Sierre a retenu toute mon attention.

Cette structure spécialisée occupe des personnes adultes dont la responsabilité du subventionnement et du contrôle dépendent du Service de l'action sociale. Je transfère donc votre demande à Mme Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'État, comme objet relevant de sa compétence.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à mon intérêt de fournir des conditions d'emploi adaptées aux personnes en situation de handicap et vous présente mes sentiments les meilleurs.


Oskar Freysinger
Conseiller d'État

Copie : Mme Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du DSSC
M. Simon Darioli, chef du Service de l'action sociale
M. Michel Délitroz, chef de l'Office de l'enseignement spécialisé
Dr Christian Ambord, médecin cantonal
Service de la protection des travailleurs
Émera



Place de la Planta 1, 1950 Sion
Tél. 027 606 40 00 · Télécopie 027 606 40 04 · e-mail : oskar.freysinger@admin.vs.ch



Sion, le 25 juin 2015/nr

Monsieur le Conseil d'Etat
Oskar Freysinger
Place de la Planta 1
1950 Sion

Monsieur Le Conseiller d'Etat,

En automne 2010, les nouveaux bâtiments de Notre Dame de Lourdes de Sierre étaient inaugurés. Les immeubles rénovés de 8300 m2 étaient prévus pour :

- les classes et internat de Notre Dame de Lourdes (environ 70 élèves),
- une classe de la ville de Sierre (20 élèves)
- des salles de pédago-thérapies
- 2 ateliers pour adultes de 6 places pour la Castalie (12 places)
- 2 séjours d'hébergement pour adultes de 6 places pour la Castalie (12 places)

Dans ce volume, il était également prévu

- **une classe de réserve**
- **8 chambres en attente pour des besoins ultérieurs** (*selon plans, message du conseil d'Etat, page 8*)

Bien que tous les locaux appartiennent à Notre Dame de Lourdes, les subventions de l'OFAS (*décision du 6 décembre 2007*) pour ces rénovations étaient réparties comme suit :

Fr. 3'068'900.- (2/3)	Notre Dame de Lourdes
Fr. 1'022'900.- (1/3)	Castalie (structures handicapés adultes)

C'est donc en septembre 2010, que l'unité de la Castalie qui logeait dans les bâtiments de la Bruyère à Sion s'installe dans les nouveaux locaux à Sierre loués à Notre Dame de Lourdes.

3 ans plus tard, un courrier de la Castalie informait les parents de l'ouverture d'un nouvel atelier de la Castalie dans des locaux non rénovés de Notre Dame de Lourdes, non équipés de sanitaires fixes, ont conduit au fait que des personnes handicapées et leur éducateurs passaient leurs journées près de toilettes chimiques mobiles qui engendraient de forts dégagements d'odeurs nauséabondes.

La structure Notre Dame de Lourdes à Sierre étant sous la responsabilité de votre département, nous vous informions de la situation le 3 octobre 2013. Dans votre réponse du 7 octobre 2013, vous nous indiquez que la structure Castalie occupe des personnes adultes dont la responsabilité du subventionnement et du contrôle dépendent du Service de l'action sociale et que notre demande avait été transférée à Mme Esther Waeber-Kalbermatten.

Quelques semaines plus tard, en novembre 2013, la Castalie louait de nouveaux locaux à l'avenue du Simplon à Sierre (*ancien magasin orthopédique*). Ces locaux de 132 m2, y compris hall d'entrée, cuisine, sanitaires et bureau pour le personnel se situent au rez-de-chaussée, entre la route principale et un parking.

Association valaisanne de parents de personnes handicapées mentales
Pratifori 10, 1950 Sion - Tél. 027 322 07 87 - Fax 027 322 07 86
insieme.vs@bluewin.ch - www.insieme-vs.ch

Dès la rentrée 2014, le nombre de travailleurs handicapés pour cet atelier passe à 12 travailleurs handicapés. Sans augmentation de l'espace, 16 personnes au total travaillent dans un appartement de 132 m2 ! Les locaux ne possèdent plus de salle de pause à l'intérieur et pas d'espace extérieur.

Le Grand Conseil a voté au printemps 2008 l'octroi de subventions pour la réfection et la transformation de l'Institut Notre Dame de Lourdes ainsi qu'un crédit supplémentaire.

Dans son rapport, le Conseil d'Etat du Canton du Valais mentionnait :

- L'analyse des plans a montré qu'en complément des besoins de Notre-Dame de Lourdes et de la Castalie, il était possible de créer une unité d'accueil temporaire pour mineurs en situation de handicap pour le Valais central et de **réserver 8 chambres en attente pour des besoins ultérieurs** ainsi que trois chambres de stagiaires non subventionnées.

En dernière page du rapport, on y trouve un plan avec une extension au niveau +2 réservée à la Castalie. Le nombre de travailleurs de la Castalie a passé à 24, il a donc doublé depuis son ouverture en 2010 et malgré cela la Castalie n'occupe pas les locaux qui lui étaient destinés décrit dans le rapport du Conseil d'Etat et voté par le Grand Conseil en avril 2008 (page 8 du rapport tiré du site : vs.ch)

Au vu de ce dernier élément, nous souhaitons :

- **connaître l'utilisation de cet espace depuis septembre 2013, date à laquelle la Castalie a doublé le nombre de travailleurs à Sierre**
- **savoir pourquoi l'affectation de ces locaux n'a pas été réalisée en conformité avec les décisions (et subventions) antérieures**
- **être informés de ce que vous allez entreprendre et dans quels délais pour remédier à cette situation.**

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, et dans l'attente de votre prochain courrier, je vous présente, Monsieur Le Conseiller d'Etat, mes salutations distinguées.

Nathalie Rey-Cordonier, Présidente



Annexes Rapport du conseil d'Etat d'avril 2008 - Courrier de la Castalie du 25.09.2013 - Notre correspondance du 3 octobre 2013 - Votre courrier du 7 octobre 2013

Copies Mme Esther Weaber-Kalbermatten, Conseillère d'Etat M. Christophe Darbellay, président de l'Association Valaisanne des institutions en faveur des enfants, adolescents et adultes en difficulté - EMERA - Sion



Département de la formation et de la sécurité
Departement für Bildung und Sicherheit

**INTON DU VALAIS
KANTON WALLIS**

Insieme Valais romand
Madame Nathalie Rey
Présidente
Rue de Pratifori 10
1950 Sion

Références MD
Date 11 août 2015

Locaux de l'institut Notre-Dame de Lourdes à Sierre

Madame la Présidente,

Votre correspondance du 25 juin 2015, relative à l'occupation des locaux de l'institut Notre-Dame de Lourdes à Sierre, nous est bien parvenue et a retenu toute notre attention.

Nous mettons en exergue l'engagement important réalisé annuellement par l'État du Valais pour les personnes en situation de handicap, en termes financiers notamment, mais également dans la création de cadres récents permettant une meilleure prise en compte des besoins des enfants et des adultes en difficulté. Nous pensons au Plan stratégique pour adultes et au Concept cantonal de pédagogie spécialisée.

La surveillance de la bonne gestion des locaux subventionnés incombe en premier lieu aux Services concernés. L'Office de l'enseignement spécialisé, en collaboration avec le Service de l'action sociale prendra en compte votre questionnement et étudiera les précisions à vous transmettre dans les prochaines semaines.

Entre-temps, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.


Oskar Freysinger
Conseiller d'État

Copie à Mme Esther Waeber-Kalbermatten, conseillère d'État
M. Christophe Darbellay, président de l'Association valaisanne des institutions en faveur des enfants et des adultes en difficulté



Département de la formation et de la sécurité
Service de l'enseignement
Office de l'enseignement spécialisé

Departement für Bildung und Sicherheit
Dienststelle für Unterrichtswesen
Amt für Sonderschulwesen

Insieme Valais romand
Madame Nathalie Rey
Présidente
Rue de Pratifori 10
1950 Sion

Notre réf. MD/MFF
Date 5 octobre 2015

Locaux de l'institut Notre-Dame de Lourdes à Sierre

Madame la Présidente,

Comme demandé par courrier du 11 août 2015 du Chef du Département de la formation et de la sécurité, l'Office de l'enseignement spécialisé a procédé à une analyse de votre questionnement relatif à l'utilisation des locaux de l'institut Notre-Dame de Lourdes. À cet effet, il a conduit une séance réunissant les présidents et les directions de la Castalie et de l'institut Notre-Dame de Lourdes et a procédé à une vision générale des locaux.

Il ressort de cette analyse les éléments suivants :

- les subventions liées à la rénovation des locaux utilisés par l'institut Notre-Dame de Lourdes et ceux occupés par la Castalie sont conformes aux normes définies par le Conseil d'État et le Parlement. Ces informations sont confirmées par un contrôle spécifique de l'inspectorat des finances et par une validation de la subvention par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).
- Il est à relever que le Parlement et le Conseil d'État n'ont admis à la subvention qu'une partie des volumes occupés par l'institut Notre-Dame de Lourdes et la Castalie. À titre d'exemple, une partie du deuxième étage est encore à l'état brut : aucun montant n'a été versé pour ces surfaces qui pourront, dans le futur, être utilisées et subventionnées par le canton, en fonction de la planification définie par les Départements concernés (centre de jour – atelier - ...) et des capacités financières du canton.
- La Castalie accueille actuellement 28 adultes dans sa partie spécifique intégrée au bâtiment de l'institut Notre-Dame de Lourdes. Quatre ateliers sont organisés : deux dans les locaux prévus à la construction et deux autres à l'extérieur du bâtiment. De l'avis du personnel en place, les locaux à l'extérieur, respectant les normes OFAS en la matière, fournissent toute qualité et sécurité pour l'activité des personnes adultes en situation de handicap.
- La salle polyvalente ainsi que les locaux attenants permettent à l'institut Notre-Dame de Lourdes d'accueillir nombre de séminaires, de formations continues ou de journées spécifiques, le plus souvent en lien avec la formation, le social ou le handicap.



Pour plus de précisions sur ces éléments et de manière générale sur des sujets touchant au domaine du handicap des enfants, l'Office de l'enseignement spécialisé se tient volontiers à votre disposition pour un entretien favorisant les échanges directs et permettant d'apporter des réponses circonstanciées aux interrogations.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre parfaite considération et nous vous transmettons nos plus cordiales salutations.



Michel Délitroz
Chef d'Office

Copie à M. Oskar Freysinger, chef du Département de la formation et de la sécurité
M. Jean-Marie Cleusix, chef du Service de l'enseignement
Mme Margot Venetz, cheffe de coordination des institutions sociales
M. Michel Giroud, président de La Castalie
M. Guy-Pierre Vianin, président de l'AVEI
Mme Martine Pfefferlé, directrice de La Castalie
Mme Daniela Biner, directrice de l'institut Notre-Dame de Lourdes



Souvent, vivre le handicap se vit comme un parcours d'obstacles. L'un franchi, le suivant apparaît presque immédiatement. Notre société ne favorise pas le repos.

Pour une personne déjà aux prises avec la douleur, l'art de se détendre reste vital. Parents, amis, jeunes et moins jeunes, mobilisons-nous tous, tranquillement, pour goûter la joie de la détente ».

Alexandre Jollien, Philosophe

Qui est insieme Valais Romand?

insieme Valais romand est la seule association de parents (et uniquement de parents) de personnes handicapées mentales en Valais. Nous touchons 300 familles. Notre mission principale est de proposer des loisirs adaptés aux handicapés mentaux. Depuis 1962, nous mettons sur pied des journées, des week-ends et des séjours de vacances.

Soucieux de l'avenir de leur enfants, notre association a créé les écoles en valais (l'Ecole de la Bruyère à Martigny et Sion ensuite notre association a fondé la FOVAHM qui s'occupe aujourd'hui de 400 personnes handicapées mentales. Pour sa fondation, l'association de parents a légué leur bâtiment de la Bruyère de Sion. Lors de la vente, cette argent a permis à la FOVAHM de construire le mARTigny boutique hôtel à Martigny.

Le comité est actuellement composé de 6 membres parents, tous bénévoles :

Nathalie Rey-Cordonier, Chermignon, présidente: maman de 3 enfants dont Pauline et Simon qui fréquentent le centre de la Castalie.

Cristina Grognuz, Charrat, co-vice-présidente: sœur de Carlo, travailleur aux Ateliers du Tonkin à Collombey.

Olivier Buchard, Saillon, co-vice-président: papa de 3 enfants dont Corentin qui fréquente le CFJA de la FOVAHM

Corine Roduit, sœur de Loïc Jordan, travailleur à la Pierre à Voir de la FOVAHM

Danielle Torrent, Grône: maman de 2 enfants dont Adrien, travailleur à la Castalie de Sierre.

Dimitri Tacchini, Collonges: papa de 2 enfants dont Julie qui est intégrée dans les classes de la ville de Martigny.